



Institut d'Accompagnement des Carrières
Diplomatiques et Internationales (IACDI)

Académie de Diplomatie et Relations
Internationales (ADRI)

Certification de Capacités en Diplomatie (CC-D)



Travail Personnel de Recherche (TPR)

Dans le cadre de l'obtention du Certificat de Capacités en

DIPLOMATIE ET ACTION HUMANITAIRE (CC-DAH)

**Thème : diplomatie humanitaire et inclusion : le
rôle des ONG locales dans la promotion des droits
des femmes et l'intégration de la dimension genre
dans les zones à défis sécuritaires**

Présenté par : YAGO / SAMA Baramignani Sandrine

Promotion : 2026

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
RESUMES ET MOTS CLES.....	v
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE.....	3
1.1. Revue de littérature et définition des concepts-clés	3
1.1.1. Revue de littérature	3
1.1.2. Définition des concepts-clés.....	4
1.2. Environnement de l'étude.....	6
1.2.1. Fondements historiques.....	6
1.2.2. Fondements juridiques de la protection des femmes et de l'intégration du genre....	6
1.2.3. Le cadre institutionnel de la diplomatie humanitaire au Burkina Faso.....	7
Conclusion du premier chapitre	8
CHAPITRE 2 : CADRE EMPIRIQUE	9
2.1. Méthodologie de rédaction du mémoire	9
2.1.1 Constitution du corpus et triangulation	9
2.1.2 Méthodes de collecte des données	10
2.1.3 Stratégie d'analyse	11
2.1.4 Limites de l'étude	11
2.2 Analyse et discussion des résultats.....	11
2.2.1 Les stratégies de négociation et de plaidoyer des ONG locales.....	11
2.2.2. Les obstacles dit de PESTEL (Politique, Economique, Social, Technologique, Institutionnel, Ecologique, Sécuritaire, Légal).....	12
2.2.3. L'impact de l'implication des ONG locales.....	14
CONCLUSION	16
BIBLIOGRAPHIE	17
ANNEXES	18

DEDICACE

A ma mère, Françoise SAMA/YEHOUN

REMERCIEMENTS

À l'issue de ce travail qui marque une étape importante de mon parcours académique je tiens à exprimer mes remerciements les plus nobles et les plus profonds à toutes les personnes dont le soutien, l'accompagnement et la disponibilité ont largement contribué à la réalisation de ce rapport. Leur appui constant, leurs conseils éclairés et leurs contributions diverses ont été déterminants et m'ont permis de mener à bien cette étude dans des conditions enrichissantes et constructives. De ce fait nos remerciements vont particulièrement à :

- L'administration et l'ensemble du corps professoral de IACDI pour leur contribution à notre formation, pour les différents conseils prodigués et la qualité de la formation reçue ;
- Monsieur **OUEDRAOGO Ousmane**, Directeur du cabinet 2LT CENTER pour les orientations et les multiples conseils ;
- Madame **OUEDRAOGO**, Présidente de l'Association des Femmes tisseuses de Ponsomptenga (AFEPO) ;
- Monsieur **Roland SIMPORE**, Président de l'Association Petit Jean ;
- Monsieur **Mahamoudou OUEDRAOGO**, Gérant du cabinet CECOM, pour la disponibilité et l'encadrement m'ont permis de m'initier à la pratique et de collecter des données qui ont servi à la rédaction de ce rapport ;
- Monsieur **Aziz SANKARA**, chef de projet à Educo Burkina ;
- L'ensemble de ma famille **SAMA YAGO** et **KOBYAGDA** pour leur accompagnement ;
- L'ensemble du personnel **IACDI** pour les différents conseils prodigués et la qualité de la formation reçue ;
- Tous mes aînés et camarades de **IACDI** et d'ailleurs pour leur apport et soutien.

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Figure 1:schéma de collecte et d'analyse des données	10
Figure 2: Pyramide des rôles des ONG dans la promotion du genre	14

SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES	DETAIL
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CEDAW	: Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women
CEDEF	: Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CONASUR	: Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
EHP	: Enfant à Haut Potentiel
EQUIPOP	: Équilibres & Populations
HCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
PNUD	: Programme des Nation Unies pour le Développement
SPONG	: Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la population
VBG	Violence Basées sur le Genre
WANEP	: West Africa Network for Peacebuilding

RESUMES ET MOTS CLES

Ce travail de recherche examine comment les ONG locales au Burkina Faso déploient une diplomatie humanitaire pour intégrer le genre et promouvoir les droits des femmes face à l'extrémisme violent et aux déplacements massifs. À la lumière de la sociologie des organisations, l'étude analyse leur capacité à mobiliser leur ancrage communautaire pour surmonter un double verrou socioculturel et sécuritaire. Grâce à une méthodologie mixte combinant analyse documentaire et entretiens qualitatifs, les résultats révèlent l'efficacité d'une « diplomatie de proximité » pragmatique. Pour contourner les risques, ces structures s'allient aux leaders coutumiers, dissimulent le genre derrière des actions de santé ou de nutrition vitales, et utilisent le numérique pour sécuriser l'aide. Si leur implication sauve des vies, combat les violences basées sur le genre (VBG) et fait émerger un leadership féminin de crise, la durabilité de leurs actions reste compromise. L'insécurité permanente et la précarité des financements internationaux soulignent le fossé persistant entre les promesses mondiales de la localisation de l'aide et la réalité des ressources réellement transférées.

Mots-clés : Diplomatie humanitaire, Genre, ONG locales, Localisation de l'aide, Burkina Faso, Zones à défis sécuritaires

ABSTRACTS AND KEYWORDS

This research examines how local NGOs in Burkina Faso employ humanitarian diplomacy to mainstream gender and promote women's rights in the face of violent extremism and mass displacement. Drawing on organizational sociology, the study analyses their ability to leverage their deep community roots to overcome a dual barrier rooted in sociocultural norms and security constraints. Using a mixed-methods approach that combines document analysis and qualitative interviews, the findings reveal the effectiveness of a pragmatic "grassroots diplomacy." To mitigate risks, these organizations partner with traditional leaders, embed gender initiatives within vital health or nutrition programs, and use digital tools to secure aid delivery. While their involvement saves lives, combats gender-based violence, and fosters female leadership in crisis situations, the sustainability of their efforts remains precarious. Persistent insecurity and the instability of international funding highlight the ongoing gap between global pledges regarding the localization of aid and the reality of resources actually transferred.

Keywords: Humanitarian diplomacy, Gender, Local NGOs, Aid localization, Burkina Faso, Areas with security challenge

INTRODUCTION

L'explosion des crises humanitaires mondiales au cours des deux dernières décennies, touchant plus de 300 millions de personnes en 2025 selon OCHA, fragilise durablement les États et expose particulièrement les femmes et les filles à des violations massives de leurs droits. Face à ce défi, la diplomatie humanitaire s'impose comme un outil indispensable pour négocier l'accès à l'aide, faire respecter le droit international et protéger les populations les plus vulnérables.

C'est dans ce contexte que notre étude vise à comprendre les stratégies développées par ces organisations, les obstacles auxquels elles sont confrontées et les effets de leurs actions sur l'inclusion des femmes dans les processus humanitaires et communautaires.

Problématique

Questions de recherche

Comment les ONG locales parviennent-elles à promouvoir les droits des femmes et à intégrer la dimension genre dans les zones à défis sécuritaires ?

De cette principale interrogation découle les trois questions suivantes :

QS1. Quelles sont les stratégies de négociation et de plaidoyer déployées par les ONG locales pour garantir la prise en compte des besoins spécifiques des femmes ?

QS2. Quels sont les obstacles socioculturels et sécuritaires qui entravent l'intégration du genre dans ces contextes de crise ?

QS3. Quel est l'impact de l'implication des ONG locales sur la protection des femmes, et la prise en compte de la dimension genre dans les interventions humanitaires dans les zones à défis sécuritaires ?

Pour répondre à ces questions, nous avons formulé les objectifs suivants :

Objectif général

Analyser le rôle des ONG locales dans l'intégration de l'approche genre et la promotion des droits des femmes dans les zones à défis sécuritaires.

Objectifs spécifiques

OS1. Identifier les stratégies de diplomatie humanitaire utilisées par les ONG locales pour sensibiliser les parties prenantes et favoriser l'accès aux droits des femmes.

OS2. Analyser les défis sécuritaires et socioculturels qui limitent l'inclusion du genre dans l'action humanitaire sur le terrain.

OS3. Évaluer l'impact de l'implication des ONG locales sur la protection des femmes, et la prise en compte de la dimension genre dans les interventions humanitaires dans les zones à défis sécuritaires.

Hypothèse générale

Les ONG locales favorisent la promotion des droits des femmes et l'intégration de la dimension genre dans les zones à défis sécuritaires en adoptant une diplomatie de proximité basée sur l'acceptation et le dialogue communautaire.

Hypothèses spécifiques

HS1 Pour garantir la prise en compte des besoins spécifiques des femmes, les ONG locales s'allient aux leaders coutumiers, dissimulent le genre derrière des actions vitales de santé ou de nutrition, et utilisent le numérique pour sécuriser l'aide financière et psychologique.

HS2 L'intégration du genre est entravée par la persistance des normes patriarcales et la normalisation des violences basées sur le genre d'une part et de l'autre par l'extrémisme violent qui détruit les espaces de protection.

HS3 L'implication des ONG locales permet de sauver des vies et de renforcer la résilience financière des femmes, mais son impact global reste limité par l'insécurité permanente et le manque de financements prévisibles.

Cette recherche revêt un triple intérêt : scientifique, pratique et politique. Sur le plan scientifique, elle enrichit la littérature en liant diplomatie humanitaire, genre et inclusion, tout en documentant le rôle stratégique des ONG locales. Sur le plan pratique, elle cartographie les réussites et défis du terrain pour guider les acteurs humanitaires et étatiques vers des interventions plus efficaces. Enfin, sur le plan politique, elle offre des pistes concrètes pour consolider les politiques nationales Burkinabès en matière d'égalité, de protection des femmes et de localisation de l'aide.

Le présent mémoire est structuré en deux chapitres. Le premier chapitre porte sur l'approche théorique et méthodologique de l'étude, en présentant les concepts clés et les outils mobilisés. Le second chapitre est consacré à la présentation et à la discussion des résultats issus de l'analyse documentaire et des entretiens réalisés

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE

Dans ce présent chapitre, nous développons les aspects théoriques de la diplomatie humanitaire ; allant de la définition des concepts-clés à la synthèse des notions.

1.1. Revue de littérature et définition des concepts-clés

Dans cette section, nous développons la revue de littérature de quelques notions connexes à la diplomatie humanitaire

1.1.1. Revue de littérature

Selon Slim (2022), la diplomatie humanitaire poursuit principalement **quatre objectifs** : garantir l'accès humanitaire, protéger les populations civiles, promouvoir le respect du droit international humanitaire et influencer les politiques publiques en faveur des personnes vulnérables.

La littérature récente souligne également que la diplomatie humanitaire ne constitue plus uniquement un instrument de gestion des crises, mais également un outil de prévention des conflits et de consolidation de la paix (Barnett, 2018). Le Sommet mondial sur l'action humanitaire tenu à Istanbul en 2016 a marqué un tournant important avec l'adoption du Grand Bargain, qui encourage la « localisation de l'aide humanitaire ». Cette approche vise à transférer davantage de responsabilités, de ressources et de financements aux acteurs locaux, considérés comme les mieux placés pour intervenir rapidement et durablement auprès des populations.

Selon Barbelet (2018), les ONG locales présentent plusieurs avantages : une meilleure acceptabilité communautaire, une capacité d'intervention dans les zones difficiles d'accès, une meilleure compréhension des normes culturelles, des coûts opérationnels souvent plus faibles et une continuité de l'action même après le retrait des partenaires internationaux.

L'intégration du genre, théorisé par Joan Scott (1986) comme une catégorie d'analyse des rapports de pouvoir socialement construits, est un pilier de l'action humanitaire qui adapte chaque intervention aux besoins spécifiques des populations. Consacrée par la Résolution 1325 des Nations Unies, cette approche repose sur la lutte contre les violences basées sur le genre, l'accès aux services de base, l'autonomisation économique et le leadership féminin, des priorités opérationnalisées par les ONG locales grâce à leur proximité communautaire.

1.1.2. Définition des concepts-clés

La compréhension du rôle des organisations non gouvernementales (ONG) locales dans la diplomatie humanitaire nécessite de mobiliser plusieurs concepts interdépendants. Les notions de diplomatie humanitaire, d'inclusion, de genre, d'ONG locales et de zones à défis sécuritaires constituent les fondements théoriques de cette recherche. Ces concepts ont connu une évolution importante sous l'influence des mutations géopolitiques, des transformations de l'action humanitaire et de l'évolution des normes internationales relatives aux droits humains.

1.1.2.1. La diplomatie humanitaire

La diplomatie humanitaire est un concept relativement récent dans les relations internationales. Si les pratiques de négociation humanitaire existent depuis la création du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au XIXe siècle, leur conceptualisation est beaucoup plus récente.

Pour Minear et Smith (2007), la diplomatie humanitaire désigne l'ensemble des actions de négociation, d'influence et de plaidoyer entreprises afin de garantir l'accès des populations affectées aux secours humanitaires tout en assurant le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Cette évolution explique la place grandissante accordée aux organisations locales dans les négociations humanitaires.

1.1.2.2. Les organisations non gouvernementales locales

Les ONG sont aujourd'hui reconnues comme des acteurs incontournables de l'action humanitaire mondiale. Selon Lewis (2014), une ONG est une organisation indépendante des pouvoirs publics, créée volontairement afin de poursuivre des objectifs d'intérêt général dans les domaines humanitaire, social, environnemental ou du développement.

Les ONG locales se distinguent des ONG internationales par plusieurs caractéristiques.

Elles sont créées, administrées et dirigées par des acteurs nationaux. Elles disposent d'une meilleure connaissance des réalités sociales, culturelles et politiques de leur territoire d'intervention. Leur proximité avec les communautés facilite l'identification des besoins prioritaires ainsi que la mise en œuvre de réponses adaptées.

Toutefois, plusieurs auteurs soulignent que ces organisations demeurent confrontées à des difficultés majeures, notamment la faiblesse des financements directs, le renforcement parfois insuffisant des capacités institutionnelles et les contraintes liées à l'insécurité.

1.1.2.3. La promotion des droits des femmes et l'approche genre

Dans le domaine humanitaire, l'approche genre vise à garantir que les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons soient pris en compte à toutes les étapes des interventions (**Simone de Beauvoir** – *Le Deuxième Sexe* (1949) : Ouvrage fondateur sur la construction sociale du genre).

1.1.2.4. L'inclusion

Le concept d'inclusion s'est progressivement imposé dans les politiques publiques et les interventions humanitaires.

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'inclusion consiste à garantir que toutes les personnes, indépendamment de leur sexe, de leur âge, de leur origine, de leur situation de handicap ou de leur statut social, puissent participer pleinement à la vie économique, sociale et politique.

Dans le contexte humanitaire, l'inclusion implique que personne ne soit exclu de l'assistance ou de la protection en raison de facteurs discriminatoires. Elle s'inscrit dans le principe international du « Leave No One Behind » adopté dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

L'inclusion des femmes dans les processus humanitaires ne se limite donc pas à leur accès aux services, elle suppose également leur participation active à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des interventions.

1.1.2.5. Les zones à défis sécuritaires

Les zones à défis sécuritaires désignent des territoires où les conflits armés, les violences, le terrorisme, les catastrophes naturelles ou les crises politiques compromettent le fonctionnement normal des institutions publiques et limitent l'accès des populations aux services essentiels.

Au Burkina Faso, ces zones se caractérisent par : une forte présence de groupes armés, des déplacements internes massifs, une fermeture partielle des services publics, des difficultés d'accès humanitaire et une dégradation des conditions de vie des populations.

1.2. Environnement de l'étude

L'analyse du rôle des ONG locales dans la diplomatie humanitaire et la promotion des droits des femmes nécessite de comprendre le cadre historique, juridique et institutionnel dans lequel elles interviennent. Au fil des décennies, la communauté internationale a progressivement construit un ensemble de normes visant à protéger les populations civiles en période de crise, à promouvoir les droits fondamentaux des femmes et à favoriser une approche inclusive de l'action humanitaire. Ce cadre s'est renforcé avec l'apparition de nouveaux défis sécuritaires, notamment dans les pays du Sahel tel que le Burkina Faso, où les crises prolongées mettent à rude épreuve les capacités des États et des organisations humanitaires.

1.2.1. Fondements historiques

La dégradation de la situation sécuritaire du Burkina Faso s'est amorcée en 2015-2016 avant de s'intensifier nettement à partir de 2019, avec la multiplication des attaques de groupes armés non étatiques dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord et de l'Est. Cette dégradation a entraîné, pour la première fois dans l'histoire récente du pays, des déplacements internes massifs, passés de moins de 50 000 personnes en 2018 à plus de 220 000 dès juillet 2019, puis à plus de deux millions à partir de 2022. Deux transitions politiques à dominante militaire, survenues en janvier et en septembre 2022, ont profondément reconfiguré la gouvernance nationale, avec un recentrage assumé de l'action publique sur les enjeux de sécurité et de souveraineté, dans un contexte par ailleurs marqué par un recul des financements internationaux classiques.

1.2.2. Fondements juridiques de la protection des femmes et de l'intégration du genre

Sur le plan international, le Burkina Faso est parti à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et au Protocole de Maputo relatif aux droits des femmes en Afrique. Il s'est également doté, en application de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, d'un Plan

d'Action National dont le taux d'exécution demeure limité, comme évoqué plus haut. Sur le plan national, la Stratégie nationale genre 2020-2024, appuyée par un plan d'action spécifique de lutte contre les VBG, structure la réponse institutionnelle, à travers notamment un réseau de centres de prise en charge intégrée (Baskuy, Bogodogo, Fada N'Gourma), de centres d'écoute (Koupéla, Dédougou, Kaya) et de guichets uniques ou « One-Stop Centers » (Kaya, Ouahigouya).

La coordination de la réponse humanitaire est assurée par l'Équipe Humanitaire Pays (EHP), en lien avec le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), structure étatique chargée du recensement et de l'assistance aux personnes déplacées internes. Le tissu des organisations non gouvernementales nationales est quant à lui fédéré par le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG), qui joue un rôle moteur dans le suivi du processus de localisation de l'aide, aux côtés d'organisations spécialisées telles que le Réseau Ouest Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP Burkina Faso), actif sur la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, ou encore des associations féminines de proximité comme l'Association pour la Promotion Féminine de Gaoua, engagée dans les régions rurales du Sud-ouest.

1.2.3. Le cadre institutionnel de la diplomatie humanitaire au Burkina Faso

Au Burkina Faso, la protection des droits fondamentaux repose d'abord sur la Constitution, qui consacre le principe d'égalité devant la loi et interdit toute forme de discrimination fondée notamment sur le sexe. Le pays a également ratifié la plupart des principaux instruments internationaux relatifs aux droits humains et aux droits des femmes, notamment la CEDAW, les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels, ainsi que le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, connu sous le nom de Protocole de Maputo.

Dans le domaine de la sécurité, le Burkina Faso a adopté un Plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, qui vise à renforcer la participation des femmes aux mécanismes de prévention des conflits, de gestion des crises et de consolidation de la paix. Ce plan encourage également l'intégration de la dimension genre dans les politiques publiques et les interventions humanitaires.

Sur le plan institutionnel, plusieurs acteurs interviennent dans la coordination des actions humanitaires et de protection des populations. Les ministères chargés de l'action humanitaire, de la solidarité nationale, de la promotion de la femme et des droits humains travaillent en collaboration avec les agences des Nations Unies, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de la société civile.

Conclusion du premier chapitre

Au terme de ce premier chapitre, nous avons mis en lumière la notion de diplomatie humanitaire qui est de négocier avec les acteurs de prise de décision et les leaders d'opinion d'œuvrer pour le bien-être économique et social des populations vulnérables. Nous avons également développé les principaux objectifs et les fondements ainsi que les notions voisines à la diplomatie humanitaire. Il est plus que nécessaire dans notre démarche de décrire notre méthodologie de rédaction. Cette description est faite dans le chapitre 2 suivant.

CHAPITRE 2 : CADRE EMPIRIQUE

Après avoir défini la problématique de recherche et exposé le cadre théorique et conceptuel dans le chapitre précédent, puis détaillé la méthodologie adoptée, il convient à présent de situer l'étude dans sa réalité concrète. Le cadre empirique constitue en effet le lien indispensable entre la théorie et le terrain, permettant de contextualiser les observations et d'apprécier la portée des résultats dans un environnement spécifique.

Cette présentation du terrain constitue ainsi le socle concret sur lequel reposent les analyses et les recommandations qui suivront.

2.1. Méthodologie de rédaction du mémoire

Nous y détaillerons successivement le positionnement épistémologique, les méthodes de collecte et d'analyse des données, ainsi que les principes et les outils qui ont guidé la rédaction proprement dite. L'objectif est double : asseoir la scientificité du travail et permettre au lecteur de mesurer la cohérence entre la problématique posée et les moyens mis en œuvre pour y répondre.

2.1.1 Constitution du corpus et triangulation

Le corpus mobilisé croise des sources diversifiées afin de garantir la validité des données. Il s'agit de :

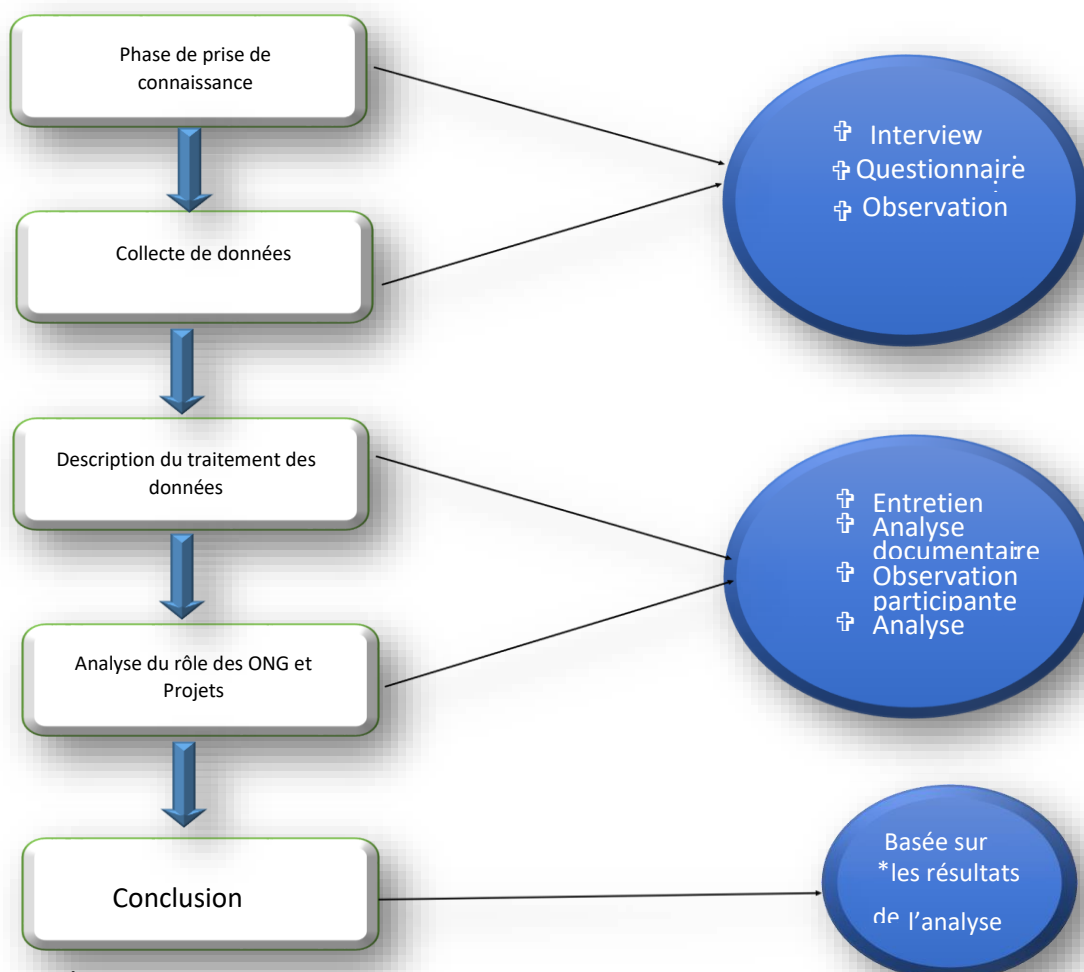
- **sources primaires institutionnelles** : Rapports et aperçus humanitaires d'agences onusiennes (OCHA, HCR, UNFPA), documents de projets et communiqués officiels.
- **sources de la société civile** : Rapports et publications d'ONG locales et internationales (SPONG, WANEP Burkina Faso, CARE, Plan International, Equipop).
- **sources académiques et médiatiques** : Études scientifiques et articles de la presse spécialisée burkinabè.

Cette **triangulation des sources** permet de confronter les données quantitatives et qualitatives, limitant ainsi les biais inhérents à chaque type de document.

2.1.2 Méthodes de collecte des données

La collecte des données s'articule autour de deux démarches complémentaires résumé dans le schéma ci-après

Figure 1:schéma de collecte et d'analyse des données



La recherche documentaire : Elle a été structurée à l'aide d'une grille de lecture thématique élaborée autour de trois axes : les stratégies de négociation et de plaidoyer, les obstacles socioculturels et sécuritaires, et l'impact de l'implication des ONG locales.

L'enquête qualitative à distance : En raison des restrictions sécuritaires, la collecte de données primaires a été réalisée via des outils numériques. Elle combine :

Un questionnaire en ligne : Administré pour recueillir des données qualitatives indirectes.

Des entretiens semi-directifs : Menés d'une part avec des représentants d'associations de femmes œuvrant dans l'épanouissement économique et social de la femme en milieu rural et qui interviennent dans les zones à défis sécuritaires. Nous avons également procédé à des entretiens via WhatsApp avec des profils cibles variés (acteurs humanitaires, employés du

secteur privé, agents de la fonction publique) des deux sexes, sélectionnés selon la disponibilité des connexions et outils informatiques. Le questionnaire et les guides d'entretien combinaient **questions fermées et ouvertes**, favorisant ainsi l'expression libre des opinions tout en facilitant le traitement des réponses.

2.1.3 Stratégie d'analyse

L'analyse des données a consisté à mettre en relation les différentes sources documentaires et témoignages récoltés. Cette démarche analytique permet de croiser les regards, d'identifier les convergences et divergences, et d'établir des liens pertinents avec la littérature scientifique existante.

2.1.4 Limites de l'étude

La principale contrainte méthodologique de cette recherche réside dans l'impossibilité de mener une enquête de terrain en présentiel, ce qui limite l'observation directe et l'accès aux populations ne disposant pas de connexion internet ou d'outils numériques.

2.2 Analyse et discussion des résultats

2.2.1 Les stratégies de négociation et de plaidoyer des ONG locales

Nos entretiens nous ont permis de mettre en évidence quatre stratégies de négociation et de plaidoyer

- **Le dialogue communautaire**

Avant la mise en œuvre de leurs activités, les ONG organisent des consultations avec les autorités administratives, les chefs coutumiers, les leaders religieux, les représentants des femmes et les jeunes. Cette approche favorise l'acceptation sociale des projets et réduit les risques de tensions source : les résultats de nos entretiens effectués du 1^{er} au 15 juillet 2026. Par exemple 75% des ONG locales interviewées négocient l'accompagnement des autorités administratives pour la mise en œuvre de leurs activités.

- **Le camouflage humanitaire**

Pour éviter toute hostilité, les ONG intègrent la dimension genre sous le couvert d'actions vitales incontestables telles que la nutrition des nourrissons, la distribution de kits de dignité (hygiène menstruelle), ou la santé maternelle. 88.9% de notre échantillon utilise des besoins humanitaires neutre pour faire accepter leurs actions en faveur des femmes.

- **La dématérialisation**

Dans les zones à défis sécuritaires les ONG utilisent des messageries mobiles sécurisées (type WhatsApp) pour s'échanger des alertes de protection, contourner les risques physiques de déplacement et coordonner l'aide d'urgence sans attirer l'attention. L'utilisation des “ mobile money ” tel que orange money permet d'apporter une aide financière directe aux femmes chefs de ménage sans organiser de distributions physiques de masse, cibles fréquentes d'attaques. Aussi, des lignes vertes gratuites permettent un appui psychologique d'urgence à distance. Par exemple les alertes d'attaques sont signalées via WhatsApp entre les acteurs humanitaires.

- **Le plaidoyer endogène**

Les ONG s'appuient exclusivement sur des relais communautaires locaux (femmes leaders locales, matrones, jeunes du village). Ces acteurs partagent les mêmes codes culturels, connaissent parfaitement la cartographie des risques et peuvent maintenir le dialogue sans attirer l'attention. Par exemple les messages de sensibilisations contre les VBG sont portées par les matrones du village a Ponsomtenga

Discussion : ces résultats confirment que pour garantir la prise en compte des besoins spécifiques des femmes, les ONG locales s'allient aux leaders coutumiers, dissimulent le genre derrière des actions vitales de santé ou de nutrition, et utilisent le numérique pour sécuriser l'aide financière et psychologique. Les résultats corroborent également les travaux de Lewis (2014), qui considère les ONG comme des acteurs essentiels du développement et de la gouvernance locale. Dans les zones à défis sécuritaires, cette fonction apparaît encore plus importante puisque les organisations locales assurent souvent une continuité de l'action humanitaire malgré la dégradation de la situation sécuritaire.

2.2.2. Les obstacles dit de PESTEL (Politique, Economique, Social, Technologique, Institutionnel, Ecologique, Sécuritaire, Légal)

Nous relevons les obstacles sociaux-culturel, politique, les contraintes politiques, les faiblesses de financement, les limites institutionnelles.

- **Obstacles socioculturels et politiques**

Persistance du mariage forcé et de l'excision malgré l'arsenal juridique, couplée à un espace de revendication restreint pour les organisations féminines en raison d'une gouvernance axée sur les priorités militaires depuis 2022.

- **Contraintes sécuritaires**

Difficultés d'accès aux zones rurales et frontalières les plus touchées par l'insécurité, réduisant drastiquement le déploiement des services de protection.

- **Faiblesse des financements**

Chute continue des fonds humanitaires globaux (environ 34 % de couverture) qui touche de plein fouet les acteurs locaux, ces derniers ne recevant que 3 % de l'aide nationale et moins de 1 % de l'aide mondiale dédiée au genre.

- **Limites institutionnelles**

Manque de personnel spécialisé en genre, faible coordination interacteurs, lourdeurs administratives des bailleurs et forte dépendance vis-à-vis de l'aide internationale.

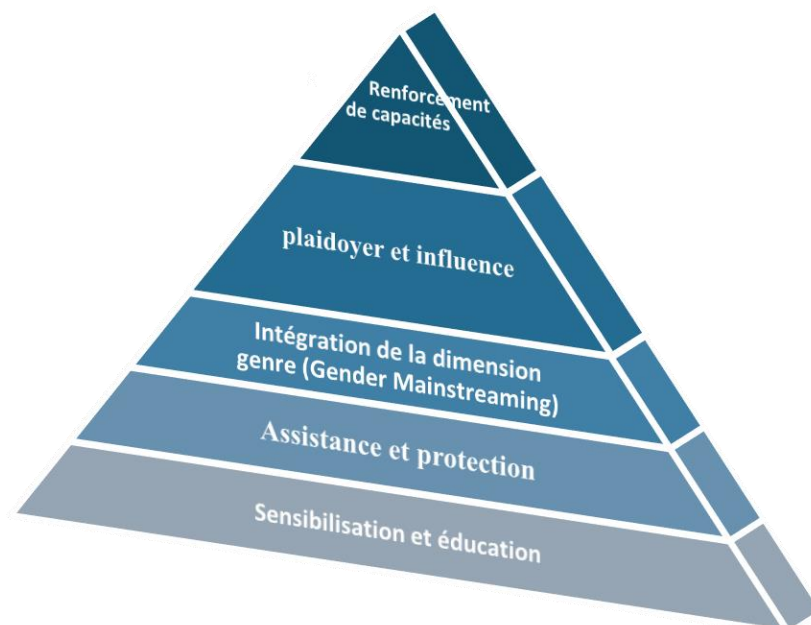
Discussion :

L'intégration du genre est entravée par la persistance des normes patriarcales et la normalisation des violences basées sur le genre d'une part et d'autre part par l'extrémisme violent qui détruit les espaces de protection. Nos statistiques terrain s'alignent douloureusement sur les rapports du *Grand Bargain* et du réseau *ODI (Overseas Development Institute)*.

2.2.3. L'impact de l'implication des ONG locales

Nous avons regroupé dans une pyramide le rôle des ONG locales dans la promotion du genre.

Figure 2: Pyramide des rôles des ONG dans la promotion du genre



Source : nous même

Il ressort de l'analyse des entretiens menés que l'implication des ONG locales permet :

Une accessibilité accrue : Leur ancrage local et la confiance des populations facilitent l'alerte, la prévention et la continuité de l'aide.

Un leadership féminin : Formations et activités génératrices de revenus renforcent l'autonomie économique des femmes et leur pouvoir décisionnel.

Une intégration du genre : L'adaptation de l'aide aux besoins spécifiques des hommes et des femmes rend l'action humanitaire plus efficace et sécurisée.

Un recul des VBG : La sensibilisation et les dispositifs d'écoute améliorent le signalement et la prise en charge multidisciplinaire des survivantes.

Une résilience locale : Au-delà de l'urgence, leurs actions stimulent la cohésion sociale, préviennent les conflits et développent l'autonomie à long terme.

Accès et médiation de proximité

L'insécurité limite la présence des ONG internationales et Projets communautaires, les structures locales par leur ancrage communautaire et leur connaissance des dynamiques tribales, ethniques ou conflictuelles garantissent un accès continu aux femmes.

Discussion : ces résultats confirment que l'implication des ONG locales permet de sauver des vies, de renforcer la résilience locale et l'autonomisation financière des femmes. Comme le souligne Barbelet (2018), les acteurs locaux disposent d'avantages comparatifs importants grâce à leur proximité avec les populations. Les observations réalisées dans cette recherche montrent effectivement que les ONG locales constituent des intermédiaires privilégiés entre les communautés, les autorités publiques et les partenaires internationaux.

Conclusion du deuxième chapitre

Ce chapitre visait à exposer de manière transparente et rigoureuse la méthodologie de recherche et de rédaction adoptée dans le cadre de ce mémoire. Après la présentation du contexte, de la problématique et du cadre théorique, il apparaissait indispensable de justifier les choix effectués tout au long du processus de construction du travail. Nous avons détaillé successivement le positionnement épistémologique, les méthodes de collecte et d'analyse des données, ainsi que les principes et les outils qui ont guidé la rédaction proprement dite. L'objectif était double : asseoir la scientificité du travail et permettre au lecteur de mesurer la cohérence entre la problématique posée et les moyens mis en œuvre pour y répondre.

CONCLUSION

Cette étude s'est proposé d'analyser la manière dont les ONG locales burkinabè exercent une diplomatie humanitaire au service de la promotion des droits des femmes et de l'intégration de la dimension de genre, dans un contexte de crise sécuritaire persistante. L'analyse a montré que ces organisations occupent une position singulière : ancrées dans les structures sociales locales, elles disposent d'un accès et d'une légitimité que les acteurs internationaux peinent souvent à égaler, ce qui en fait des interlocuteurs incontournables de la réponse humanitaire dans les zones les plus affectées par l'insécurité.

Les résultats confirment que les ONG locales combinent des stratégies de négociation communautaire et de plaidoyer institutionnel pour faire progresser l'agenda du genre, qu'elles le font en dépit d'obstacles socioculturels et sécuritaires réels, et que leur implication produit des effets positifs et mesurables sur la protection des femmes et des filles, en particulier en matière de lutte contre les violences basées sur le genre. Ces acquis demeurent néanmoins fragiles, principalement en raison de l'écart persistant entre les engagements internationaux en faveur de la localisation de l'aide et la réalité des ressources effectivement transférées aux acteurs locaux, qui ne représentent encore qu'une part marginale du financement humanitaire mobilisé dans le pays.

Sur le plan des recommandations, cette étude invite les bailleurs et les coordinations humanitaires internationales à accélérer la mise en œuvre concrète des engagements du Grand Bargain en matière de financement direct des acteurs locaux, en particulier des organisations féminines ; les autorités burkinabè à renforcer les moyens dédiés à l'exécution du Plan d'Action National de la Résolution 1325 ; et l'ensemble des parties prenantes à préserver l'espace civique nécessaire à l'action des organisations de défense des droits des femmes dans un contexte de gouvernance sécuritaire renforcée.

Cette recherche présente des limites qu'il convient de rappeler : fondée sur une analyse documentaire, elle n'a pu recueillir directement la parole des responsables d'ONG locales ni celle des femmes et des filles bénéficiaires de leurs actions. Une enquête de terrain, combinant entretiens semi-directifs auprès des responsables associatifs et des bénéficiaires, permettrait de préciser et de nuancer les résultats obtenus, et constitue à ce titre une piste privilégiée pour prolonger ce travail. Une piste de discussion pourrait être : comment articuler les **actions locales** avec les **normes internationales** pour créer un cadre cohérent de diplomatie humanitaire sensible au genre ?

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages, articles scientifiques et documents théoriques

- **BARNETT, Michael.** (2018). *Humanitarianism: A History*. Ithaca: Cornell University Press.
- **LEWIS, David.** (2014). *Non-Governmental Organizations, Management and Development*. London: Routledge, 3rd edition.
- **MINEAR, Larry et SMITH, Hazel.** (2007). *Humanitarian Diplomacy: Practitioners and Their Craft*. Tokyo: United Nations University Press.
- **SCOTT, Joan Wallach.** (1986). "Gender: A Useful Category of Historical Analysis". *The American Historical Review*, Vol. 91, No. 5, pp. 1053-1075.
- **SLIM, Hugo.** (2022). *Solferino's Century: The Humanitarian Century in the Twenty-First Century*. London : Hurst & Publishers.

2. Rapports d'expertise et documents sur la localisation de l'aide

- **BARBELET, Veronique.** (2018). *As local as possible, as international as necessary: Understanding capacity and complementarity in humanitarian action*. London: Overseas Development Institute (ODI), HPG Report.
- **GRAND BARGAIN.** (2016). *The Grand Bargain - A Shared Commitment to Better Serve People in Need*. Istanbul: Sommet Mondial sur l'Action Humanitaire.

3. Rapports institutionnels et données contextuelles (Burkina Faso)

- **CONASUR.** (2022-2026). *Rapports statistiques mensuels sur l'enregistrement des Personnes Déplacées Internes (PDI) au Burkina Faso*. Ouagadougou: Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation.
- **NATIONS UNIES (OCHA).** (2025). *Aperçu humanitaire mondial (Global Humanitarian Overview 2025)*. Genève: Bureau de la coordination des affaires humanitaires.
- **PNUD.** (2030). *L'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable : le principe de "Ne laisser personne de côté" (Leave No One Behind)*. New York: Programme des Nations Unies pour le Développement.
- **RÉSOLUTION 1325.** (2000). *Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité*. New York: Nations Unies.

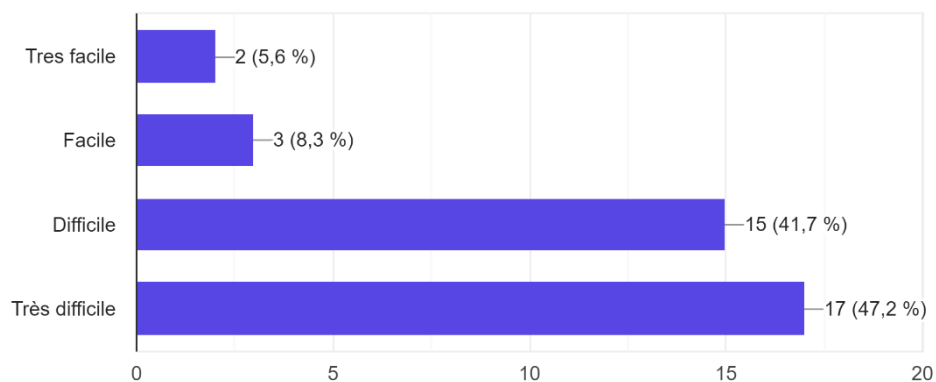
- **SPONG & WANEP BURKINA FASO.** (2022). *Rapport d'évaluation conjointe sur la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité et l'état de la localisation au Burkina Faso.* Ouagadougou.

ANNEXES

Quelques réponses à notre questionnaire

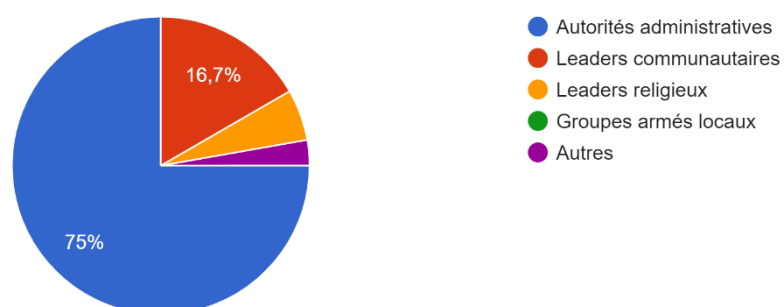
Comment qualifiez-vous l'accès aux populations dans vos zones d'intervention ?

36 réponses



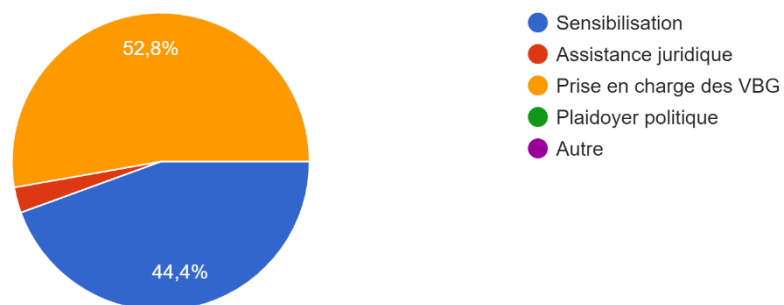
Quels acteurs clés approchez-vous pour négocier cet accès humanitaire ?

36 réponses



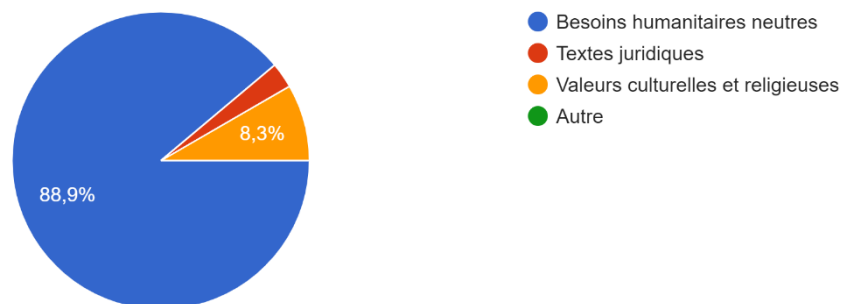
Quelles actions menez-vous spécifiquement pour la promotion des droits des femmes ?

36 réponses



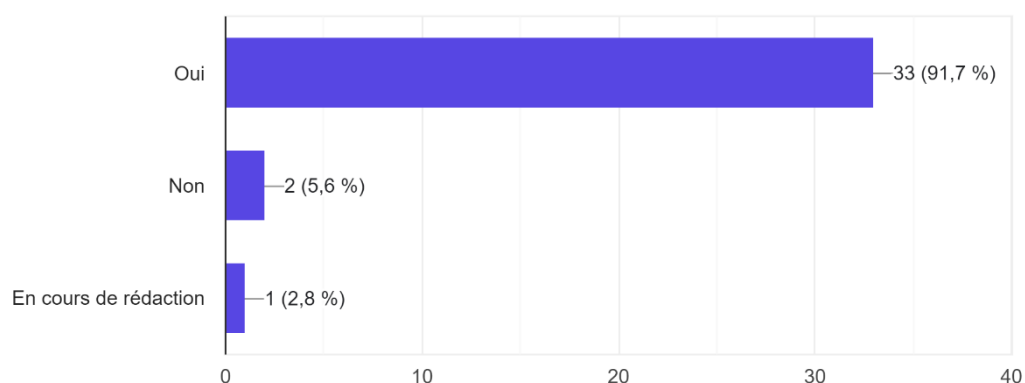
Quels arguments utilisez-vous pour faire accepter vos actions en faveur des femmes ?

36 réponses



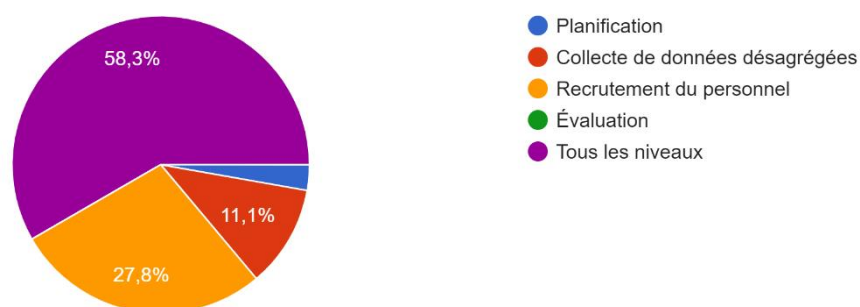
Votre organisation dispose-t-elle d'une politique interne sur le genre ?

36 réponses



À quel niveau intégrez-vous la dimension de genre dans vos projets humanitaires ?

36 réponses



Quels sont les défis majeurs pour intégrer le genre dans les zones à défis sécuritaire?

36 réponses

